

# Lettre ouverte à Frédéric Mitterrand

## Pour parution immédiate

Paris le 6 avril 2010

# La France peut réussir la radio numérique

*par Emmanuel Bouterin et Jamil Shalak*

Oui, la France doit réussir la mutation de la radiodiffusion, rendue nécessaire par les évolutions conjointes de la demande des auditeurs et des technologies. C'est pourquoi nous avons proposé au Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Michel Boyon la mise en œuvre rapide du déploiement de la Radio Numérique Terrestre, assorti de mesures concrètes.

### Qu'en est-il exactement et quels sont les enjeux ?

Les ressources hertziennes, bien public inaliénable, sont limitées et contingentées à la manière du cadastre. Les « parcelles » allouées aux différents opérateurs relèvent de la puissance publique, et la mise en œuvre de cette répartition est confiée au seul régulateur, autorité indépendante.

Sans abandonner les ressources historiques allouées à la radio, en Bande I (par l'exemple l'AM) et en Bande II (FM), la radiodiffusion a obtenu l'attribution de la Bande III en vue du développement, par voie hertzienne, d'une radiodiffusion numérisée enrichie, universelle, gratuite, pluraliste et novatrice au bénéfice des auditeurs. Ils y trouveront non seulement un son incroyablement enrichi et une continuité de réception, mais également des « données associées », images et textes, qui seront de véritables services gratuits sur les territoires.

Dans une conjoncture controversée relative à son déploiement, notamment au regard des attermoissements et des moratoires qui sont parfois évoqués, nous avons préconisé au CSA un socle de mesures volontaristes. **Il est nécessaire de procéder au lancement rapide de la RNT en France et d'adjoindre la norme DAB+ à la norme T-DMB.**

Monsieur le Ministre, il faut appuyer le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

- 1- Pour la validation à la date annoncée des conventions relatives aux éditeurs ayant été retenus sur les trois secteurs de lancement (Paris, Marseille et Nice) afin de procéder à la constitution de nos opérateurs de multiplexes ;
- 2- Pour le lancement concomitant des appels sur les seize autres grandes agglomérations en réduisant les délais des différentes phases du déploiement ;
- 3- Pour adjoindre la norme DAB+ à la norme T-DMB, cette dernière étant plus couteuse et isolant la France en Europe. Votre soutien sur ce point est indispensable car c'est au gouvernement, et non au CSA, de décider des normes.

Afin de tenter de préserver leur pré-carré, certains éditeurs privés, souhaitent un nouveau report de la radio numérique. Or, du point de vue de l'intérêt des auditeurs, de l'enrichissement de l'offre et des principes de pluralisme et d'indépendance des médias, rien ne le justifie. Cela est dangereux pour les grands équilibres entre le secteur des Télécoms et celui de l'Audiovisuel. Cela est dangereux pour l'avenir des sept cent éditeurs de service de radio, dont plus des quatre cinquième sont des petites entreprises. Nos voisins européens, sont dans une trajectoire bien plus volontariste et plus respectueuse des éditeurs.

Mais c'est avec une certaine inquiétude que nous constatons, Monsieur le Ministre, qu'un petit nombre d'éditeurs, non représentatif de la diversité du média radio, avec un nombre inférieur et toujours moindre en terme d'emplois, a jusqu'à présent réussi à bloquer le déploiement de la Radio Numérique Terrestre. Leurs calculs relèvent incontestablement d'une vision conjoncturelle de court terme qui entraîne la radiodiffusion vers une grave situation très difficilement rattrapable. En outre, une décision de report, contribuerait à affaiblir le CSA, garant du pluralisme externe, des grands équilibres et de l'indépendance des éditeurs

Il faut que la radiodiffusion populaire en France, à laquelle nous vous savons profondément attaché, prenne le chemin de la qualité et de la modernité. Nous sommes convaincus que vous saurez, Monsieur le Ministre, à nos cotés et au coté du service public, emprunter la voie du renouvellement et du développement économique de la radio.

(1) Jamil Shalak est président de l'Association pour la Radio Numérique DR France. Digital Radio regroupe des radios multivilles, des opérateurs de diffusion, des organisations professionnelles, des institutions et des fabricants de matériel ; Emmanuel Boutterin est président du Syndicat National des Radios Libres qui regroupe trois cent radios locales. Cette association et ce syndicat professionnel ont mené depuis huit ans de nombreuses expérimentations de numérisation de la radiodiffusion supervisées par des ingénieurs indépendants et des laboratoires de recherche.

Emmanuel Boutterin  
Président du SNRL  
[snrl@online.fr](mailto:snrl@online.fr)  
06 60 67 86 46



Jamil SHALAK  
Président de DR Président  
[jamil.shalak@radio-numerique.fr](mailto:jamil.shalak@radio-numerique.fr)  
01 41 06 16 02

